



# Contrat de réservation Emplacement Camping-Caravanning 2022

tel-fax :(33)(0)5 56 41 72 74 ou 06 84 27 83 85

A retourner à : **Camping La Chesnays \*\*\*\*** 8 rte de Mayan - 33930 Vendays Montalivet  
Remplir une fiche par emplacement ou location / une confirmation écrite vous sera renvoyée

**Nom :** ..... **Prénom :** .....  
**Adresse :** .....  
 .....  
**Téléphone :** ..... **E-mail :** .....  
**Comment avez-vous connu notre camping ?** .....  
**Séjour du :** ..... **au :** .....

**En camping : arrivée entre 14h30 et 20h en haute saison et 15h et 19h en basse saison ; départ avant 12h**

**Je réserve un emplacement :** (cocher les cases)

- Pour tente nombre de tentes : ..... Dimension de l'installation : ..... x .....
- Pour camping-car Dimension de l'installation : ..... x .....
- Pour caravane Dimension de l'installation : ..... x .....

Véhicule Modèle ..... Couleur ..... Immatriculation .....

**Option(s) souhaitée(s) :**

- Electricité Oui  Non  = €
- Réfrigérateur table top Oui  Non  = €
- Véhicule supplémentaire Oui  Non  = €
- Animal Oui  Non  (chien  ou chat ) = €
- Assurance annulation Oui  Non  (15 € / tranche de 1 à 7 jours) = €

**Personnes participants au séjour :** (bébés compris)

|   | <b>NOM</b> name | <b>PRENOM</b> first name | <b>DATE DE NAISSANCE</b> date of birth |
|---|-----------------|--------------------------|--|
| 1 |                 |                          |  |
| 2 |                 |                          |  |
| 3 |                 |                          |  |
| 4 |                 |                          |  |
| 5 |                 |                          |  |
| 6 |                 |                          |  |



# CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

## 1. Conditions de réservation :

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

La réservation ne devient effective qu'après réception du contrat de réservation et du présent règlement signé puis après notre confirmation et encaissement de l'acompte de 30% du séjour.

## 2. Règlement :

- **Emplacement camping-caravaning** : 30% du montant du séjour à la réservation, le solde au plus tard à l'arrivée.

- **Hébergement locatif** : 30% du montant du séjour à la réservation et le solde 30 jours avant le séjour.

En l'absence d'avis de retard de votre part, l'emplacement ou la location devient disponible 12h après la date prévue d'arrivée sur le contrat. Les règlements perçus ne seront pas rendus. Aucune réduction ne sera accordée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

## 3. Annulation :

**Pour un hébergement locatif :**

- à plus de 60 jours avant la date d'arrivée l'acompte de 30% versé sera restitué moins les frais de dossier.
- à moins de 60 jours et plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte de 30% sera conservé
- à moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du séjour sera réclamée.

**Pour un emplacement camping :**

- à plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte versé à la réservation, sera restitué moins les frais de dossier
- à moins de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte est conservé.

Un départ anticipé pendant le séjour ne donne lieu à aucun remboursement.

La demande d'annulation doit se faire par écrit en recommandé, elle est prise en compte à réception ; il est possible de souscrire une assurance annulation auprès du camping. (Détail des garanties sur demande ou sur [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com))

## 4. Caution :

**Pour tout séjour en hébergement locatif**, une caution sera demandée à l'arrivée par chèque ou empreinte CB PLBS ou espèce :

- 300€ pour les mobil-homes et chalets, Lodge Cotton ;
- 150€ pour les Lodges Canada et Victoria, Tithome, Bungalow Caraïbe et Coco Sweet.
- 

Ainsi qu'une caution ménage de 65 €.

Ces cautions sont restituées le jour du départ après l'état des lieux contradictoire (ménage effectué par vos soins), déduction faite du coût du matériel détérioré ou manquant.

L'état des lieux sera effectué le jour du départ entre 8h et 10h sur rendez-vous.

Pour votre confort vous pouvez réserver au plus tard à votre arrivée, l'option ménage de fin de séjour pour un montant de 65 €.

En cas d'état des lieux non conforme, le client devra payer la mise en conformité (ménage et/ou réparations) pour reprendre sa caution sinon il autorise le camping à encaisser cette caution.

**Pour les emplacements camping-caravaning**, une caution de 10€ vous sera demandée pour le badge barrière. Celle-ci sera restituée le jour du départ avant 12h lorsque le badge sera rapporté à l'accueil.

## 5. Animaux

Les animaux domestiques doivent être impérativement tenus en laisse. Seuls les animaux inscrits sur le bulletin de réservation seront autorisés à séjourner, la direction s'autorise à refuser un animal non mentionné dans la réservation. Le carnet de vaccination à jour doit être présenté à l'arrivée. Maximum 1 animal par mobil-home, 20 kg maximum. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont strictement interdits dans l'enceinte du camping.

## 6. ARRIVEE/DEPART

**En hébergement locatif :**

En juillet et août, les arrivées se font entre 15h à 19h et les départs sont organisés sur rendez-vous après état des lieux de 8h à 10h00.

En hors saison, les heures de départ-arrivée sont 11h-12h ou 15-18h selon disponibilités.

Les locations sont équipées d'une plaque de cuisson, d'un réfrigérateur, d'un micro-onde (sauf bungalow Caraïbe), de vaisselle et d'un mobilier de jardin, couettes et oreillers (**draps et linges de toilettes non fournis**). **Pas de télévision dans les locatifs.**

**En emplacement camping-caravaning** : arrivée entre 14h30 et 19h, départ avant 12h

Merci de respecter l'heure de restitution de votre hébergement ou emplacement, dans le cas contraire nous serons contraints de vous demander une indemnité correspondant de 50€/h et de vous expulser).

**7. ASSURANCES et RESPONSABILITES**

Les locataires bénéficient pendant leur séjour de la garantie Responsabilité Civile du Camping La Chesnays pour tous dommages corporels ou matériels dont le Camping La Chesnays aura été reconnu responsable à leur égard.

Les parkings sur les emplacements sont gratuits mais non gardés. Un seul véhicule est autorisé sur l'emplacement. Le parking à l'entrée du camping est non gardé.

Le Camping La Chesnays décline donc toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation.

Le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra en aucun cas excéder le nombre de personnes mentionné sur le contrat de réservation.

Un enfant et/ ou bébé est comptabilisé comme une personne participant au séjour.

Les emplacements sont limités à 6 personnes. Toute personne supplémentaire devra prendre un autre emplacement ou hébergement.

Ne sont pas admis plus de 4 visiteurs à la fois. Tout visiteur devra être déclaré à la réception. La Direction se réserve le droit de refuser l'entrée à qui que ce soit.

Tout locataire doit être majeur et responsable. Il doit pouvoir justifier d'une responsabilité civile.

Vérifier que votre assurance habitation comprend la garantie villégiature permettant de couvrir les dommages éventuels de votre location de vacances.

**8. BARBECUE**

Pour des raisons de sécurité seuls les barbecues à charbon collectifs sont autorisés, les barbecues, plancha électriques sont interdits. Il est proposé à l'accueil des BBQ / plancha gaz à la location.

**9. ACCES A LA PISCINE**

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte et reste sous l'entière responsabilité de ce dernier. Le règlement affiché à l'entrée de la piscine doit être respecté. Les shorts de bain sont interdits dans la piscine.

**10. DIVERS**

L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement ; il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

**11. REGLEMENT GENERAL**

Afin de faciliter le déroulement de votre séjour, tout campeur doit respecter le règlement intérieur affiché à l'entrée du camping et à l'accueil, un exemplaire peut vous être remis sur simple demande.

**12. DROIT A L'IMAGE :**

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires. Dans le cas contraire veuillez nous en avertir par courrier au plus tard à la fin de votre séjour.

**13. Médiation de la consommation**

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation CM2C dont nous relevons : par voie électronique : CM2C@CM2C.net, <https://cm2c.net/> ou par voie postale : CM2C 14 rue Saint Jean 75017 Paris.

**De part ma réservation, j'accepte les conditions ci-dessus.**

**Nom et Prénom :**

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :**